

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : D24-038

Rapporteur : Eric BELLOT

Auteur : Matthias BETZER

Présents :

Séance du 28/03/2024 – Convocation du 21/03/2024

Liste des délibérations de la séance affichée en Mairie et publiée sur le site internet de la Ville le 05/04/2024

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Séverine DEJOUX

Eric BELLOT, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florence GAGNEUR, Anne MOREL, Isabelle BOGAS, Kamal DJEMAA, Jérôme JARDIN, Nicolas PASTY, Claire BLONDEL, Christophe BRUNETTON, Leïla BEN MAHFOUD, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Florian JEDYNAK, Eva ARTETA CRISTIN, Roger PEDOJA, Philippe JUSTE, Odile BALTHAZARD, Michel ROULLIAT, Véronique CHIAVAZZA, Alain LABAT, Jérôme JARDIN, Gérard PLAISANTIN, Nicole MESSEGUE

Excusé(e)s ayant remis pouvoir : Patrick SAILLOT à Gisèle COIN, Yves ARTETA à Véronique CHIAVAZZA**Absent(e)s / excusé(e)s :** Patrick RACHAS, Nasser MESSAÏ, Thomas MANIKAS

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Pouvoirs	1
Exprimés	17

Objet : Subventions au fonctionnement des associations et aides aux projets culturels et sportifs

EXPOSE DES MOTIFS

NOTA : Les Conseillers pouvant se trouver en situation de conflit d'intérêt au regard de l'un ou l'autre des organismes concernés par la présente délibération se retirent de l'assemblée. Le quorum est recalculé en fonction de ces départs.

Sont concernés :

- Yves ARTETA
- Véronique CHIAVAZZA
- Jérôme JARDIN
- Vincent ALAMERCERY
- Isabelle BOGAS
- Séverine DEJOUX
- Nicolas PASTY

La Commune de Neuville-sur-Saône apporte son soutien aux actions des associations qui, par leurs initiatives dans les domaines sportif, culturel, social, écologique et économique, démontrent un intérêt général favorisant l'épanouissement de chaque citoyen et la promotion de l'ouverture envers autrui.

Ce soutien se concrétise principalement par l'octroi de subventions de fonctionnement et la mise à disposition régulière ou ponctuelle de locaux, notamment lors d'évènements spécifiques. Une attention particulière est accordée aux activités associatives destinées aux publics jeunes.

Tout en respectant la directive-cadre relative à la baisse globale des dépenses du fonctionnement dans le budget communal, la Commune réussit à rétablir ses aides financières en faveur du fonctionnement des associations au niveau de 2022, après une baisse de 5% l'année dernière. Cet effort considérable contribuera à améliorer les situations financières difficiles dans lesquelles se trouvent actuellement plusieurs associations conventionnées.

Le soutien des actions et animations ponctuelles sera maintenu, mais le nombre d'actions éligibles doit être légèrement revu à la baisse.

Aujourd'hui, il convient de définir les montants des subventions au fonctionnement des associations ainsi que ceux des aides aux projets culturels ou sportifs. Ces aides apparaissent à l'article 6574 du Budget Primitif.

Après recensement et instruction des différentes demandes, des propositions relatives aux montants des subventions ont été proposées à la Commission Culture et Vie associative du 7 mars 2024 qui a émis ses remarques sur les propositions.

Le tableau relatif aux subventions, joint en annexe, reprend les différents secteurs où des subventions communales sont versées.

La mise à disposition des équipements municipaux représente des avantages en nature qui doivent figurer dans les comptes de résultat des associations. Leurs montants sont calculés chaque année au prorata de l'utilisation réelle en prenant en compte les charges courantes, la maintenance et la valorisation de la valeur locative des installations. La valorisation de la mise à disposition gratuite des salles de réunion est basée sur les tarifs de location en vigueur, adoptés par le Conseil municipal le 14 décembre 2023.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

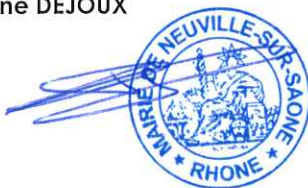
- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2024,
- Les conseillers présents dans les organes dirigeants des associations n'ayant pas pris part aux débats ni au vote de la présente délibération.

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** des subventions aux associations conformément à la liste ci-annexée,
- **DE PRECISER** que ces dépenses figurent à l'article 6574 du Budget Communal,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions aux associations locales sur les bases définies ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

La Secrétaire,
Séverine DEJOUX



Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 02/04/2024

Le Maire,
Eric BELLOT



Acte rendu exécutoire après
- Télétransmission en Préfecture le 2/04/2024
- Publication par voie électronique le 2/04/2024



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Délibération du 28 mars 2024

Associations sportives

Nom de l'association	Subvention 2024	Subvention 2023	Avantages en nature 2023
Club Sportif Neuillois (CSN)	21000	20000	87669
Neuville Gym	16000	15500	60073
Neuville Basket Association (NBA)	5000	5000	37753
Judo Club des Gones de Neuville	5000	4750	6370
Futsal Saône Mont d'Or	6000	5000	255
Tennis Club Neuillois	1000	950	20493
Escrime Club Val de Saône		1000	806
Boule Neuilloise de l'Etang			35526
Association Sportive Intercommunale (ASI)			1391
BMX Club de Neuville			6717
Centre de Yoga et de Méditation			2077
Club de Pétaque			1609
Club des Moucheurs			1770
Compagnie de Tir à l'Arc			15893
Danse Entrachat			921
Danse en Val de Saône			11943
Escrime Club Val de Saône			806
Gymnastique Vitalité Neuilloise			8563
NewFit Danse			14453
Rando Neuville			910
Shaolin Pal			20039
Taekwondo Saône Mont d'Or			1489
Tao Kosti			450
VSA			3967
TOTAL Sport	54 000	52 200	341 942

Associations culturelles et de loisirs

Nom de l'association	Subvention 2024	Subvention 2023	Avantages en nature 2023
MJC	210 000	191 000	130678
Harmonie de Neuville - Ecole de Musique	82 000	81 000	73382
Neuville Histoire & Patrimoine	500	500	
Jeunesse au plein air		800	
Lire et faire lire		300	102
Repair Café			1010
Association "Comité des Fêtes"			1271
Association Intercommunale des Familles			13480
Baschu - Ecole du Chinois			714
Cadanser			84
Carrefour de l'Amitié			23582
Ecole des Montessori			85
Envol de Vitry			6970
Groupe Mycologique et Botanique Val d.S.			10376
La Ritournelle			7256
Lions Club			2563
Neuville Jazz Orchestra			4886
Théâtre des Bords de Saône			7659
UNCAFN			840
TOTAL Culture & Loisirs	292 500	273 600	285 038

Associations sociales, humanitaires, écologiques et diverses

Nom de l'association	Subvention 2024	Subvention 2023	Avantages en nature 2023
Conf. Synd. des Familles du Val de Saône (CSF)	4 225	4 225	1 893
Secours Populaire Français	6 000	5 000	13 685
Association d'Aide aux Familles en Difficulté (A.A.F.D)	1 200	1 000	680
Secours Catholique	300	300	490
AIDEN			
Association des Travailleurs Maghrébins en Europe			4895
Coopérative de transition/CopaWatt			1 658
FCPE-Jean Renoir			80
Neuville en SEL			19 564
Restos du Cœur			15 490
Sou des Ecoles			158
TOTAL Social & Humanitaire	11 725	10 525	58 572

Associations agissant dans un domaine de service public

Nom de l'association	Subvention 2024	Subvention 2023	Avantages en nature 2023
CentreNeuville	92 000	92 000	13 084
Association Saône Monts d'Or- Aide à domicile	49 961,34	45 673,64	
Mission Locale Jeunes	34 829	34 315	
TOTAL Services	176 790	171 989	13 084
TOTAL	535 015	508 314	698 636

Aides aux projets

Action/Association	Subvention 2024	Subvention 2023
Tournoi international U15 (18-20 mai)/ Club Sportif Neuillois		17000
Rock Saône Festival (15-17 mars)/ Association RSF		4000
Rencontres musicales dans Ombrevail (29 juin)/ Ecole de Musique de l'Harmonie de Neuville		3000
Quinzaine maghrébine (15-27 janvier)/ MJC		2000
Concert halte fluviale (1er juin)/ Neuville Jazz Orchestra		500
Concert Masterclass (26 mai) / Neuville Jazz orchestra		500
"L'Elysée est dans le pré" (25-26 mai)/ La Ritournelle		500
Animations portes ouvertes (21 juin) / Tennis Club Neuillois		500
TOTAL	28000	28000